



Association
des forces vives
du Bourg de Lutry

Projet d'aménagement pour le Bourg de Lutry

Préambule :

L'association créée en mars 2018, les " Forces vives du Bourg " c'est plus de, 250 personnes qui tous les matins font vivre le Bourg de Lutry. C'est plus de 50 entreprises, commerçants, artisans, et professions libérales, qui participent aux rayonnements et à l'attractivité de Lutry.

Suite à des échanges avec nos autorités et encouragés par celles-ci, nous avons décidé de constituer une association pour améliorer la communication entre les acteurs économiques du Bourg et la Municipalité. Afin de rassembler les énergies et les attentes sous un même toit, de fournir une plateforme de dialogue qui permettra de faire valoir nos points de vue de façon collective.

L'association souhaite devenir un interlocuteur incontournable de la Municipalité en apportant sa contribution dans la vie du Bourg de Lutry.

Dans le cadre des projets communaux actuels, mais aussi ceux à venir, nous avons créé un groupe de réflexion, dans le but de pouvoir proposer à nos autorités notre projet sur les aménagements pour le Bourg.

Économie, mobilité, enseignement, culture, tourisme, nous avons essayé de faire coexister tous ces paramètres dans une vision globale, ceci, afin d'en augmenter son attractivité.

Nous souhaitons que le Bourg soit un endroit accueillant et vivant où les gens ont du plaisir à venir et dont les Lutryens auront la fierté d'avoir su le préserver.

Planification

Certains projets communaux sont en cours, et d'autres ont été quelque peu oubliés... Nous avons tenté d'établir un calendrier, en rapport avec les agendas politiques et communaux.

Planifications des projets - Lutry Bourg :

- Modification de la Rte de Lavaux : PALM et BHNS
- Accès Parking de la Combe
- Nouveau complexe scolaire du Gand-Pont
- La vie économique du Bourg et l'offre de parcage
- Convention commune - Port du vieux Stand - Parking Délestage
- Aménagement des rives du Lac
- Modification du trafic dans le Bourg

Accès depuis Rte de Lavaux
Parking de la Combe

Mise au concours
Collège Grand-Pont

Crédit d'étude
Parking Place des Fêtes

Délestage : Ve 17h00 > Di 19H00
Marquage - Horodateur
Cour du Grand-Pont

Aménagements des Extérieurs
Parking Place des Fêtes

Modifications des sens
de circulations

2019

Parking sous-terrain
La Combe : 215 places

Parking sous-terrain
Capacité : 108 places

Convention Commune
Port du Vieux Stand

202..

PALM et BHNS :

Dans le cadre du PALM, la commune doit répondre aux problématiques de mobilité, d'aménagement du territoire et de mise en valeur des paysages. Ce projet englobe le réaménagement de la Route de Lavaux.

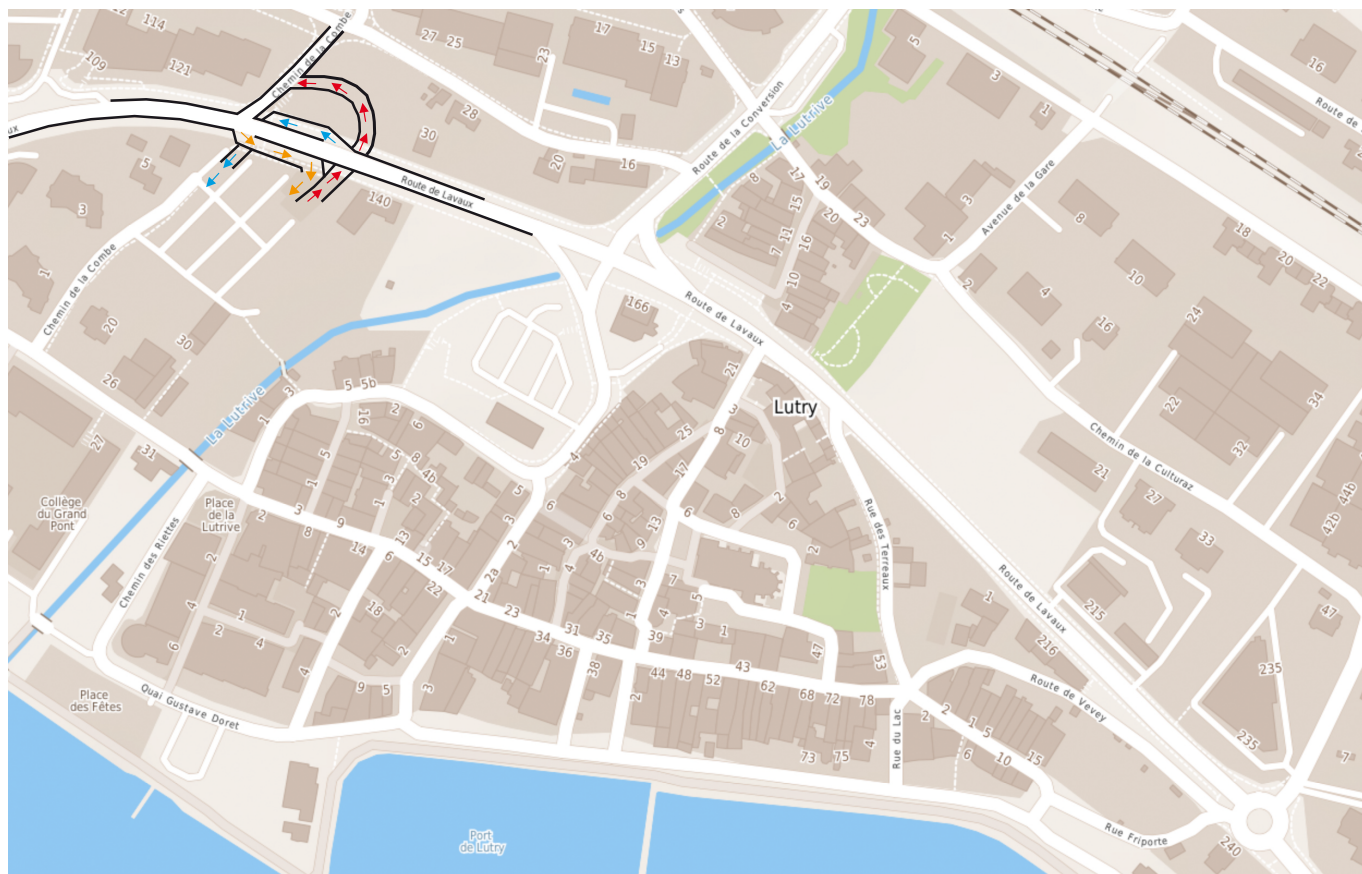
NB. Lutry étant la dernière ville du projet, il serait bon, afin d'éviter des déconvenues à plusieurs millions de francs, que nos autorités attendent et se réservent le droit de sortir du projet PALM, si celui-ci n'est pas accepté par les communes qui nous précèdent. Nous avons tous encore en souvenir l'échec de la bretelle d'autoroute, il serait bien d'assurer nos arrières...

Accès Parking de la Combe :

Dans le cadre de ces aménagements, nous voyons une opportunité, grâce aux parcelles 229 - 230, de desservir par voies sous-terraines depuis la route de Lavaux, le Parking de la Combe. Ce type d'accès permettra de diminuer l'entrée des véhicules dans le Bourg, tout en soulageant la circulation sur l'étroite rue des Terreaux.

Le Parking de la Combe se trouve sur une surface appartenant à la commune de plus de 10'000m². Ces parcelles sont prévues pour la construction du complexe Scolaire du Grand-Pont, rendu impératif par la loi scolaire sur l'enseignement obligatoire, qui impose le regroupement des élèves du secondaire sur un site unique.

Entrée > Vevey - Lausanne (sous route) - Sortie > Lausanne (180° maison rose ou rond point) - Entrée > Lausanne - Vevey



Collège et Parking de la Combe

La construction de ces nouveaux bâtiments, offre la possibilité d'intégrer sous ce complexe, le " Nouveau " Parking de la Combe, tout en y facilitant l'accès et en n'y augmentant le nombre de places de stationnement.

Nous avons comme objectif de faire passer le nombre de places de stationnement du Parking de la Combe, de 115 actuellement, à plus de 200 places, et ceci, sans pour autant en supprimer ailleurs.

La loi autorise ces pratiques lors de nouvelles installations, ou affectation, telles que, collège, garderie, cantine, salle de sport, salle de spectacle. Conditions remplies par le nouveau complexe scolaire et culturel. [Esprit Frappeur - Revue FC Lutry - Galerie d'Art](#)

Le parking de la Combe actuel - 115 places

Décompte des places :

- Suppression en surface des places - Grand-Pont OUEST
Affectation de celles-ci au décompte de la Combe - **15 places**
- Corps enseignants, Garderie, Cantine - **25 places**
- Complexe Arts et cultures - **60 places**

Parking sous-terrain de la Combe - 215 places

Economie et commerce

Lutry doit tout faire pour maintenir, voire même, protéger, le tissu économique et social que représentent les activités de services et commerciales dans le Bourg.

Il faut prendre en considération les changements d'habitudes de consommation. Les villes se vident de leurs petits commerces, au détriment des centres commerciaux en périphérie et le e-commerce draine de plus en plus d'adeptes.

Les bureaux d'urbanisme essaient tant bien que mal, de redonner vie aux centres-ville, en y réintégrant de manière maîtrisée, des zones de stationnement. Dans ce monde où gagner du temps devient une obsession, une étude parue dans l'Express, expliquait les priorités du consommateur : accessibilité, proximité, choix, prix.

Un bon nombre des signataires du référendum contre le parking des " Jardins du Château " ne voulaient pas de la suppression de ces places de proximité.

Place des Fêtes

Nous vous proposons sans pour autant sortir des directives de l'OPAir, de rendre notre Bourg encore plus convivial, plus harmonieux et plus pratique pour ses visiteurs et ses résidents.

L'idée est simple, retirer au maximum les places de stationnement de surface, sans pour autant en supprimer leurs nombres, tout en y aménageant les rives du lac, ceci afin d'y apporter, une plus-value non négligeable pour Lutry.

Création d'un Parking en sous-terrain :

Pour maintenir et garantir des places suffisantes à proximité immédiates des commerces, nous préconisons, la construction d'un parking sous-terrain d'une centaine de places sur les parcelles, n° DP 89 - 100 - 118 situés entre les locaux du sauvetage et la Lutryve.

Parking de Proximité en sous-sol

Ce parking offrira à un lieu où les usagers trouveront une place facilement, la durée du stationnement sera définie de manière à optimiser les rotations. Une signalétique appropriée permettra de mieux canaliser le flux des automobilistes.

Le projet ne devrait pas rencontrer de grands problèmes avec les divers services de l'état de Vaud étant donné que cela ne modifie en rien l'affectation de la parcelle, celle-ci étant déjà une zone de parcage. L'ordonnance de l'OPAir est largement respectée, puisque la quantité de véhicules reste stable, tout en diminuant leur nombre en surface.

La construction de ce parking sous-terrain devrait recevoir l'approbation des riverains puisque celui-ci apportera une plus-value non négligeable, sur la qualité de vie, une diminution significative des véhicules et du bruit, ainsi qu'un nouvel espace en surface, à redéfinir.

Ce parking sous-terrain a aussi pour but de répondre à une demande des Lutryens, en donnant à la commune la possibilité d'aménager cette zone et ses rives simultanément.

Un nouvel espace de détente, plus convivial et plus harmonieux, en adéquation avec le formidable potentiel que Lutry possède, avec son Bourg historique et son bord du lac qui ne demande pas d'être mis en valeur.



Informations techniques :

La création d'une place de parc dans un parking public est calculée pour une surface de 25m² par automobile, incluant le mouvement de celle-ci pour y accéder.

Nous avons besoin, d'au moins 2'500m² pour ce projet. Les parcelles n° DP 89 - 100 - 118 cumulent une surface de plus de 3'900m² www.geo.vd.ch

Le projet se trouve sur une surface de remblais, soit en catégorie F1.

L'ouvrage sera "sous-marin" comme le Parking du Port d'Ouchy, et la fouille devra être étanche ainsi que son radier.

Pour ce type d'ouvrage, et selon nos informations, nous sommes sur un prix de CHF 50'000.- la place, soit un budget global d'environ CHF 5'000'000.-

Un prix presque équivalent du lifting de la Possession. CHF 4'878'000.- [Préavis n° 1221-2016](#)

Pour comparaison, le prix de revient d'une place dans le projet " Les Jardins du Château " était budgétisé à CHF 56'000.- l'unité, sur un montant total des travaux de CHF 13'880'000.- [Préavis n° 1222-2016](#)

Décompte des places vouées à disparaître : **26 places**

- Rte d'Ouchy - **9 places** - Création d'un rond-point BHNS
- Rte de Vevey - **13 places** - Élargissement de la route - PALM 606-2017
- Rue des Tanneurs - **4 places** - Création d'une garderie

Abolition et récupération des places en surfaces : **82 places**

- Rte du Grand-Pont EST - **11 places** - Collège
- Ch. des Riettes - **9 places** - Rempart
- Ch. des Riettes - **10 places** - Lutryve
- Parking quai Doret - **43 places**
- Rue du Lac - **6 places**
- Rue du Rivage - Hôtel de Ville - **3 places** - Partie intégrante de l'Hôtel

Parking sous-terrain du Quai Doret - 108 places

Place de Fêtes

Nous sommes conscients que ce projet du parking sous-terrain du quai Doret nous fera perdre 65 de ces précieuses places du parking de la Place des Fêtes, qui nous manque tous les week-ends, et durant la belle saison.

Parking de délestage

Nous préconisons l'affectation de la cour du Grand-Pont comme parking de délestage et de décharge d'une capacité de 60 places.

Ce parking sera payant et ouvert toute l'année, mais uniquement du :
vendredi - 17H00 au dimanche - 19H00.

Sport et détente

Ceci permettra de proposer une solution, pour donner suite à la convention signée, entre la commune de Lutry et la coopérative du Port du Vieux Stand.

Facilité l'accès aux parents ou accompagnant, qui assiste aux matchs de football, car il est à prendre considération que Lutry, c'est 14 équipes de juniors et trois d'actifs qui pratiquent tous les week-ends.

C'est aussi, proposer une offre pour toutes personnes désirant faire une activité sportive sur les infrastructures que notre commune met à disposition. **Foot, Basket, Volley, Skate.**
Sans oublier les activités nautiques, la plaisance ou tout simplement la promenade au bord de nos rives.

Aménagement des Rives :

La surface disponible sur le "Parking du Quai Doret " va permettre à la commune de Lutry, la réalisation d'un espace de détente absolument fabuleux !

Voici quelques propositions :

Baignade et sports nautiques

- Vestiaires - Douches - Toilettes
- Accès au lac facilité,
- Ponton pour la mise à l'eau de Paddle

Lieu propice pour les parents et leurs enfants

- Buvette
- Table à langer
- Patagoire pour les plus petits
- Place de jeux

Pour les plus grands

- Tables de ping-pong
- Piste de pétanque
- Mini-Golf



Agrandissement de la place de jeu | Aménagement en zone verdure | Place pour les bateaux | Molok - accès déchargement

Vestiaires - Toilettes - Douches | Pontons pour baignade, paddle



Parking de la Combe : **Entrée > Vevey - Lausanne** - **Entrée > Lausanne - Vevey** - **Sortie > Lausanne**

Prolongation bus - ligne n° 8



Circulation dans le Bourg : **Double sens** - **Sens unique** - Accès Hotel du Rivage

Sortie parking de la Combe et éco point : **Sens obligatoire / droite**

Rationalisation

Le nouveau rond-point et le projet du complexe Grand-Pont / Comble seraient un atout majeur pour la mobilité douce dans le cadre du PALM.

- Le Parking de la Combe a l'énorme avantage de se faire dans le sens de migration des voitures.
- Sa position permet l'accès facile à la ligne de Bus 9 du Grand Lausanne et la future jonction avec la ligne 8.
- Un arrêt unique le long de la route du Grand-Pont, permettra au Bus après un 180° au rond-point de reprendre sa route en direction de Paudex.
- Une signalétique aux entrées de Lutry, sur les lieux et du nombre de places vacantes, permettrait de mieux orienter les véhicules et ainsi de diminuer fortement l'impact de ceux-ci, pour le Bourg.

Dialogues et Propositions

Nous vous proposons également de créer une structure indépendante, composée de citoyens, de commerçants et d'élus du Bourg, sur le même principe que les commissions, Ville et Village et d'urbanisme.

Cette entité aura pour but de proposer des projets et des solutions pour le Bourg de Lutry, en collaboration avec les commissions précitées, la Municipalité et les acteurs du Bourg, que sont les entreprises et commerces.

Notre association, vous remercie pour avoir pris le temps de vous intéresser à sa démarche. Nous restons à votre disposition pour toutes informations complémentaires et nous profitons également de remercier, tous ceux qui ont participé à l'élaboration de ce projet. Recevez nos meilleures salutations.